

# CAN Indiciel d'obligations canadiennes 75/75 (P)<sup>†</sup>

30 avril 2026

Un fonds canadien à revenu fixe qui investit dans des titres ayant une cote de crédit d'au moins A.

## Ce fonds vous convient-il?

- Vous désirez mettre votre argent à l'abri de l'inflation tout en le protégeant des répercussions des fortes fluctuations dans les marchés.
- Vous désirez investir dans des obligations d'État et de sociétés. Le fonds met l'accent sur la reproduction des pondérations de l'indice obligataire universel Scotia Capitaux.
- Vous êtes à l'aise avec un faible niveau de risque.

COTE DE RISQUE



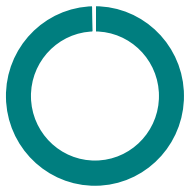
**Catégorie de fonds**  
Revenu fixe canadien

**Date de création**  
09 juillet 2018

**Ratio des frais de gestion (RFG)\***  
-

**Gestion du fonds**  
Gestion de placements TD Inc.

## Dans quoi le fonds investit-il? (au 30 avril 2026)



### Répartition de l'actif (%)

Obligations Domestiques	99,8
Obligations Étrangères	0,2
Espèces et équivalents	0,1
Autres	-0,1



### Répartition géographique (%)

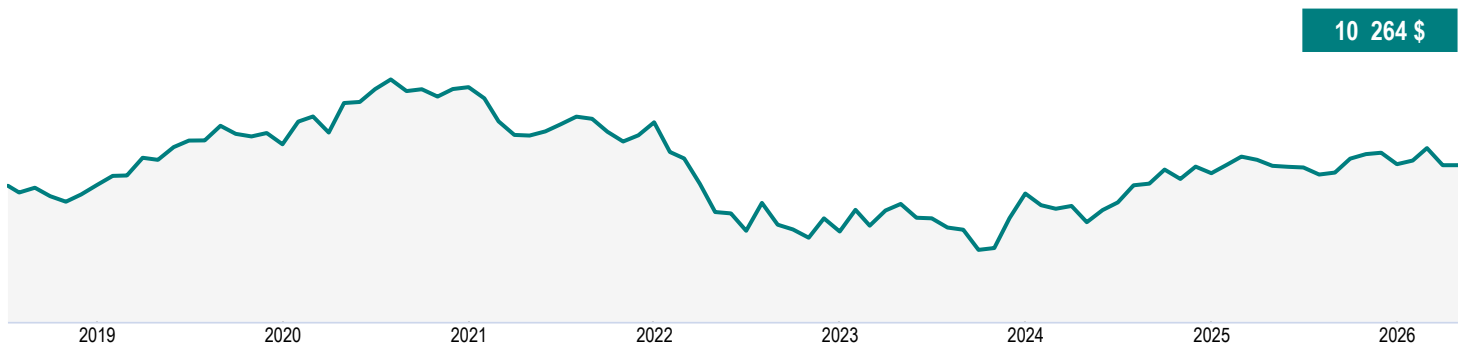
Canada	99,9
États-Unis	0,2
Autres	-0,1



### Répartition sectorielle (%)

Revenu fixe	100,0
Espèces et quasi-espèces	0,1
Autres	-0,1

## Croissance d'une somme de 10 000 \$ (depuis la création du fonds)



# CAN Indiciel d'obligations canadiennes 75/75 (P)<sup>†</sup>

30 avril 2026

## Renseignements sur le fonds (au 30 avril 2026)

Principaux titres	%
Gouvernement du Canada 3,25 % 01-déc-2035	1,8
Gouvernement du Canada 2,75 % 01-sep-2030	1,7
Canadian Government Bond 2.75% 01-Mar-2031	1,7
Gouvernement du Canada 2,75 % 01-mar-2030	1,4
Gouvernement du Canada 2,75 % 01-mai-2027	1,3
Gouvernement du Canada 3,25 % 01-jun-2035	1,3
Gouvernement du Canada 3,25 % 01-déc-2034	1,2
Gouvernement du Canada 1,50 % 01-déc-2031	1,2
Gouvernement du Canada 1,50 % 01-jun-2031	1,2
Gouvernement du Canada 3,50 % 01-sep-2029	1,2
<b>Répartition totale des principaux titres</b>	<b>14,0</b>

Caractéristiques du portefeuille	
Écart-type	5,22 %
Rendement du dividende	-
Rendement à l'échéance	3,73 %
Durée (années)	6,92
Coupon	3,53 %
Cote de crédit moyenne	AA
Capitalisation boursière moyenne (millions)	-

**Actifs nets (millions de \$)**  
5,7 \$

**Cours**  
10,26 \$

**Nombre de titres**  
1005

**Placement initial minimal**  
500 \$

**Codes de fonds**  
AFA – CLGB116A

## Coordonnées

**Centre de service à la clientèle**

Numéro sans frais:  
1 888 252-1847

Site Web de la société:  
canadavie.com

## Comprendre les rendements

### Rendements annuels composés (%)

1 MO	3 MO	ACJ	1 AN	3 ANS	5 ANS	10 ANS	DEPUIS CRÉATION
<b>0,00</b>	<b>-0,57</b>	<b>-0,12</b>	<b>0,08</b>	<b>1,67</b>	<b>-0,72</b>	<b>-</b>	<b>0,33</b>

### Rendements par année civile (%)

2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018
<b>1,14</b>	<b>2,63</b>	<b>5,16</b>	<b>-12,93</b>	<b>-4,00</b>	<b>6,95</b>	<b>5,22</b>	<b>-</b>

## Fourchette de rendements sur cinq ans (01 août 2018 - 30 avril 2026)

Meilleur rendement	Date de fin de la meilleure période	Pire rendement	Date de fin de la pire période	Rendement moyen	% des périodes de rendement positif	Nombre de périodes positives	Nombre de périodes négatives
<b>-0,22 %</b>	<b>dec. 2023</b>	<b>-2,24 %</b>	<b>juill. 2025</b>	<b>-1,20 %</b>	<b>0,00 %</b>	<b>0</b>	<b>34</b>

# CAN Indiciel d'obligations canadiennes 75/75 (P)<sup>†</sup>

30 avril 2026

## Commentaire du fonds T1 2026

*Les commentaires et les opinions sont fournis par Gestion de placements TD Inc..*

## Commentaires sur les marchés

Le premier trimestre de 2026 a été marqué par une volatilité élevée, alimentée par l'évolution des prévisions macroéconomiques et l'intensification de l'incertitude géopolitique. L'inflation au Canada a ralenti, la croissance globale de l'indice des prix à la consommation étant inférieure à la cible de 2 % de la Banque du Canada (BdC). Les conditions du marché du travail sont demeurées faibles et le taux de chômage a augmenté. Cette combinaison d'inflation modérée et d'affaiblissement du marché de l'emploi justifie habituellement un nouvel assouplissement de la politique monétaire. Toutefois, l'escalade du conflit au Moyen-Orient, les perturbations du transport maritime dans le détroit d'Ormuz et les effets sur l'offre mondiale qui en ont découlé ont compliqué les perspectives à l'égard de la politique monétaire.

La BdC a maintenu son taux directeur à 2,25 % au cours du trimestre. Les décideurs ont souligné qu'avant le choc de l'offre, la balance des risques favorisait un assouplissement monétaire supplémentaire. La faiblesse de l'économie canadienne au départ, conjuguée à une inflation modérée, donne à la BdC la souplesse nécessaire pour évaluer l'incidence des désorganisations de l'offre avant d'ajuster davantage sa politique monétaire.

Les taux des obligations du gouvernement du Canada ont terminé le trimestre volatil en hausse. Les taux à court terme ont grimpé davantage que les taux à long terme, ce qui a entraîné un aplatissement de la courbe des taux. Les taux obligataires ont initialement reculé lors d'une remontée de l'aversion pour le risque en février, mais se sont fortement inversés après l'escalade des tensions géopolitiques, les marchés ayant réévalué les risques découlant des perturbations de l'offre.

Les écarts de taux des obligations de sociétés se sont légèrement élargis au cours du trimestre. La stabilité relative des écarts de taux a reflété la vigueur des données fondamentales des sociétés et la demande soutenue d'actifs productifs de revenus dans un contexte de volatilité élevée.

## Rendement

Le Fonds est une stratégie indicielle passive conçue pour reproduire un indice obligataire canadien élargi, à l'exclusion des obligations dont la notation est inférieure au moment de l'achat. L'attribution au niveau des titres et des facteurs ne s'applique pas à une stratégie passive. L'exclusion par le Fonds des obligations de sociétés de qualité inférieure, qui se sont bien comportées par rapport à l'indice élargi au cours du trimestre, explique l'écart de réplique.

## Activité du portefeuille

Puisqu'il s'agit d'une stratégie indicielle passive, le sous-conseiller ne prend pas de décisions actives en matière de sélection ou de positionnement des titres pour le portefeuille du Fonds. Les changements apportés au portefeuille découlent du rééquilibrage de l'indice.

# CAN Indiciel d'obligations canadiennes 75/75 (P)<sup>†</sup>

30 avril 2026

## Perspectives

De l'avis du sous-conseiller, l'équilibre des risques demeure nuancé dans un contexte macroéconomique complexe. Les signes de ralentissement du marché de l'emploi aux États-Unis contrastent avec les attentes d'inflation à court terme plus élevées découlant des perturbations géopolitiques. Au Canada, la faiblesse de l'économie donne à la BdC la souplesse nécessaire pour maintenir le statu quo à l'égard des changements de taux d'intérêt, tandis qu'elle évalue les effets intérieurs de l'incertitude élevée à l'échelle mondiale, y compris les prochaines négociations commerciales. Sur le plan des obligations de sociétés, la dispersion sectorielle et en matière d'émetteurs pourrait continuer d'être un facteur dans un contexte d'incertitude macroéconomique et géopolitique élevée.

# CAN Indiciel d'obligations canadiennes 75/75 (P)<sup>†</sup>

30 avril 2026

## Renonciation de responsabilité

Les commentaires portant sur l'information propre à certaines sociétés ainsi que sur les acquisitions et ventes ont été fournis par le gestionnaire de fonds. La Canada Vie ne saurait être tenue responsable de toute perte ou de tout dommage, de quelque nature que ce soit, qui découle directement ou indirectement de l'utilisation, à bon ou à mauvais escient, de l'information contenue dans le présent document ou de toute erreur ou omission dans ce document. Les données qui figurent dans le présent commentaire ne sont fournies qu'à titre indicatif et, sauf indication contraire, avaient cours le 31 mars 2026.

Les opinions exprimées dans ce commentaire n'engagent que ce gestionnaire de placements à la date de publication et peuvent changer sans préavis. Ce commentaire n'est présenté qu'à titre d'information générale et n'a pas pour but d'inciter le lecteur à acheter ou à vendre des produits de placement précis ni de fournir des conseils juridiques ou fiscaux. Les investisseurs potentiels devraient passer en revue les documents de placement et de déclaration avant de prendre la décision d'investir et devraient s'adresser à leur conseiller en sécurité financière pour obtenir des conseils en fonction de leur situation particulière.

Le contenu de cet commentaire (y compris les faits, les perspectives, les opinions, les recommandations, les descriptions de produits ou titres ou les références à des produits ou titres) ne doit pas être pris ni être interprété comme un conseil en matière de placement, ni comme une offre de vente ou une sollicitation d'offre d'achat, ou une promotion, recommandation ou commandite de toute entité ou de tout titre cité. Bien que nous nous efforcions d'en assurer l'exactitude et l'exhaustivité, nous n'assumons aucune responsabilité quant à son utilisation.

Ce document pourrait renfermer des renseignements prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l'avenir ou celles de tiers. Ce document pourrait renfermer des renseignements prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l'avenir ou celles de tiers. Ces risques, incertitudes et hypothèses comprennent, mais sans s'y limiter, les conditions générales économiques, politiques et des marchés, les taux d'intérêt et de change, la volatilité des marchés boursiers et financiers, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les changements sur le plan de la réglementation gouvernementale, les changements au chapitre des lois fiscales, les poursuites judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Le lecteur est invité à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, et à ne pas se fier indûment aux renseignements prospectifs. Tous les renseignements prospectifs contenus aux présentes ne sont valables qu'au 31 mars 2026. Il ne faut pas s'attendre à ce que ces renseignements soient mis à jour, complétés ou révisés en raison de nouveaux renseignements, de nouvelles circonstances, d'événements futurs ou autres.

Rien ne garantit que les cibles de rendement ou de volatilité du fonds seront atteintes sur un horizon de placement donné. Les rendements ciblés et la volatilité devraient être évalués sur la période indiquée et non sur des périodes plus courtes. Les rendements ciblés ne sont pas des rendements réels et ne doivent pas être considérés comme une indication du rendement réel ou futur.

Ces fonds sont offerts par l'intermédiaire d'une police de fonds distincts établie par la Canada Vie.

Une description des principales caractéristiques de la police de fonds distincts est présentée dans la notice explicative. **Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du propriétaire de la police, et sa valeur peut augmenter ou diminuer.**

Gestion de placements Canada Vie et le symbole social, et Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

# CAN Indiciel d'obligations canadiennes 75/75 (P)<sup>†</sup>

30 avril 2026

\* Pour la série Partenaire et la série privilégiée Partenaire, des frais de services-conseils et de gestion (SCG) allant de 0,50 % à 1,25 % sont négociés entre vous et votre conseiller. Le RFG ne comprend pas ces frais.

La Canada Vie renonce actuellement à une partie des frais de gestion de placement du Fonds d'épargne à intérêt élevé afin de cibler un ratio des frais de gestion estimé de 1,00 %. La Canada Vie n'est aucunement tenue de renoncer à ces frais, et elle pourrait cesser de le faire en tout temps sans préavis.

Le rendement annualisé sur sept jours se fonde sur le rendement total annualisé du fonds au cours des sept derniers jours civils et ne représente pas le rendement réel sur un an. Il est important de noter que le rendement annualisé sur sept jours n'est pas un indicateur du rendement futur du fonds.

<sup>^</sup>L'option de souscription avec frais d'acquisition différés (FAD) n'est pas offerte pour les nouvelles cotisations en raison des interdictions mises en place par les organismes de réglementation, lesquelles sont entrées en vigueur le 1er juin 2023. Pour certaines polices, si les FAD constituent la seule option de frais d'acquisition offerte, de nouvelles cotisations peuvent être acceptées. Des renseignements supplémentaires pourraient s'avérer nécessaires.

<sup>†</sup>Plafonné à l'égard des nouveaux investisseurs - Les cotisations ne sont plus acceptées de la part des nouveaux investisseurs., <sup>‡</sup>Plafonné à l'égard des nouveaux investissements - Les cotisations ne sont plus acceptées.

La distribution du tableau, des normes visant les antécédents et des rapports à court terme n'est pas autorisée sans l'inclusion du rapport à long terme du profil de fonds. Une description des principales caractéristiques du contrat d'assurance individuel à capital variable de la Canada Vie est présentée dans la notice explicative que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller. Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du propriétaire de la police et sa valeur peut augmenter ou diminuer. Une description des principales caractéristiques du contrat d'assurance individuel à capital variable de la Canada Vie est présentée dans la notice explicative que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller. Les rapports produits au moyen du présent site Web visent uniquement à informer. La Canada Vie et ses sociétés affiliées, ses représentants et ses fournisseurs de contenu tiers n'offrent aucune garantie en ce qui a trait à l'exactitude, à l'exhaustivité ou à l'actualité des renseignements fournis dans le présent site Web et ne peuvent être tenus responsables des décisions de placement, des dommages ou d'autres pertes résultant de l'utilisation du site ou de son contenu. Le relevé périodique établi et envoyé par la Canada Vie est le seul rapport fiable sur les valeurs unitaires. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la Canada Vie et ses produits, visitez le site [canadavie.com](http://canadavie.com) ou adressez-vous à votre conseiller. Au Québec, toute référence au terme conseiller correspond à conseiller en sécurité financière au titre des polices d'assurance individuelle et de fonds distincts, et à conseiller en assurance collective/en régimes de rentes collectives au titre des produits collectifs. Les fonds sont offerts par l'intermédiaire d'une police de fonds distincts établie par la Canada Vie. Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

Information financière offerte par Fundata Canada Inc.

©Fundata Canada Inc. Tous droits réservés.

